

DOMAINE DE LA FONTAINE

Compte rendu de l'AG du 21 novembre 2014

Début de l'AG 19h35

67 présents ou représentés

BAILLEUL	DE MONTGOLFIER	GONNEAU	LEPLATRE	RAOUL
BARBA	DEGOY	GUINAMARD	MAIRE	REY
BERTRAND	DES COURTILS	HARROIS	MALAISE	RIES
BESSETTE	DESGRANGES	HAUDEVILLE	MARTINEAU	SCHUBERT
BOUFLET-THIME	DESVOYES	HAUDIQUET	MEHU	SILVESTRE
BRUAS	DI PAOLO	HENRY	MOREAU	SUGDEN
CARRON	DORNE	HOUSSIN	NIVET	THOMAS
CAU-GERVAIS	DUPIN	JACQUET	PARIS	TIERCELIN
CHARLES GÉRARD	EURIEULT	JAEG	PARRY JP	VALIERE
CHAVELAS	FORTIN	JALON	PERRIER	VERNE
CLAUDE	FOURNIER	JOHNSON	PFAHL	WINTER
CROLY-LABOURDETTE	GAULTIER	LACOMBE	PLATHEY	
CROMBEZ	GLORIEUX	LE GUERNIC	POULARD	
DAUCHEZ	GONCE	LEFORT	PROVENCE	

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1. Généralités et rappels
2. Rapport d'activités du Conseil Syndical du 01/10/2013 au 30/09/2014 et projets 2014/2015
3. Compte d'Exploitation
4. Bilan au 30/09/2014
5. Examen et mise au vote des motions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale
6. Questions - Réponses sur les sujets soumis au moins 8 jours avant la date de l'AG.

1. Généralités et rappels

Utilisation des appareils de jardin à moteur :

Arrêté municipal du 19 juillet 1994 et ses additifs du 2/6/97 et 5/5/99 :

" L'usage des tondeuses à gazon, souffleuses, scies à moteur, tronçonneuses et tout appareil à moteur est autorisé sur le territoire de la commune :

- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis non fériés de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les jours fériés hors dimanche de 10h00 à 12h00

Pas de tondeuse ni d'appareil à moteur le dimanche.

Les propriétaires doivent en informer toute personne employée pour des travaux de jardinage.

Élagage des arbres privés :

Voir Convocation à l'AG

DOMAINE DE LA FONTAINE

Compte rendu de l'AG du 21 novembre 2014

Le Conseil Syndical rappelle que la loi (articles 671 à 673 du code civil) et le Cahier des Charges de la résidence imposent que les arbres situés à moins de 2 mètres de la limite de propriété ne dépassent pas 1.80 m de haut.

Les branches ne devront pas non plus dépasser sur les terrains voisins (y compris sur ceux de la copropriété et les trottoirs de la commune, comme c'est malheureusement le cas à certains endroits).

En dehors de ces règlements, ce sont le bon sens et les relations de bon voisinage qui devront guider chacun pour maîtriser la taille de ses arbres – ou éventuellement abattre les sujets trop envahissants.

Voisins Vigilants :

Le site www.voisinsvigilants.org permet de vous inscrire sur une communauté de voisins vigilants, ou d'en créer une avec vos voisins proches. Idéalement, un groupe comprend 10 à 12 maisons avec un référent.

Trois communautés de Voisins Vigilants existent déjà au Domaine de La Fontaine : Rue Colette sud – rue Guillaume Apollinaire – Route de Ste Gemme.

Il faudrait que plusieurs copropriétaires acceptent de créer sur le site d'autres communautés de 10 à 12 maisons (Verlaine – Baudelaire – Laforgue – Rimbaut – Daudet ...)

Cette plateforme de communication vous permettra de faire vivre la bienveillance entre voisins et de réduire de 40% le risque de cambriolage dans votre quartier (système d'alerte par SMS et mail, signalétique dissuasive, partenariat avec les forces de l'ordre ...)

Pour tout problème d'inscription sur le site, contactez Michel Moreau (mail micheljeanette@orange.fr)

Adresse du site Internet du Domaine :

www.domainedelafontaine.org

2. Rapport d'Activités du Conseil Syndical 2013/2014 et projets 2014/2015

Voir Convocation à l'AG

Erratum : dans la convocation, au chapitre « Travaux de voirie », il est noté : réalisation 2013/2014 : néant.

En réalité, il faut lire : Réfection de l'enrobé à gauche du 25, rue Colette (nécessité par l'affaissement de la chaussée)

3. Compte d'exploitation

voir Convocation à l'AG

4. Bilan au 30/9/2014

voir Convocation à l'AG

5. Motions soumises à l'approbation de l'AG

Majorité requise pour toutes ces motions : Majorité simple (article DIX paragraphe 1 des Statuts)

DOMAINE DE LA FONTAINE
Compte rendu de l'AG du 21 novembre 2014

Motion A. Compte rendu d'activités de l'exercice écoulé

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le compte rendu d'activités présenté par le Conseil Syndical pour l'exercice écoulé ?

OUI : 67

Motion acceptée à l'unanimité.

Motion B. Rapport financier

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le rapport financier présenté par le Conseil Syndical pour l'exercice écoulé ?

OUI : 67

Motion acceptée à l'unanimité

Motion C. Affectation du résultat net d'exploitation

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle l'affectation du bénéfice d'exploitation de 2013/2014 (49 822 €) en augmentation de nos réserves ?

OUI : 66

NON : 0

ABST : 1
DORNE

Motion acceptée

Motion D. Budget prévisionnel 2014/2015

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le budget prévisionnel d'exploitation 2014/2015 ci-joint ? Voir le rapport compte d'exploitation, dernière colonne de droite (Budget 2014/2015)

OUI : 66

NON : 0

ABST : 1
DES COURTILS

Motion acceptée

DOMAINE DE LA FONTAINE
Compte rendu de l'AG du 21 novembre 2014

Motion E. Charges Trimestrielles

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le montant des charges trimestrielles normales de fonctionnement de 265 € par trimestre pour les échéances de l'année 2015 (janvier, avril, juillet, octobre) ?

OUI : 65

NON : 2

DAUCHEZ DES COURTILS

ABST : 0

Motion acceptée

Motions F1 et F2 : Election de 2 membres du Conseil Syndical

Explications : Le Conseil Syndical est renouvelé par tiers chaque année. La durée d'un mandat est de 3 ans.

	Début mandat	Fin mandat	Remarques
Michel MOREAU	2013	2016	
Catherine GONNEAU	2013	2016	
Maurice GUINAMARD	2012	2015	
Jacques HAUDEVILLE	2012	2015	
Henri PFAHL	2011	2014	Réélu à l'unanimité
Marc PROVENCE	2011	2014	Réélu à l'unanimité

Question : L'assemblée Générale, après avoir pris acte des candidatures, élit 2 nouveaux membres au Conseil Syndical parmi les candidats qui se déclareront lors de l'Assemblée Générale.

CANDIDAT 1 Henri PFAHL (réélu à l'unanimité)

OUI : 67

NON : 0

ABST : 0

CANDIDAT 2 Marc PROVENCE (réélu à l'unanimité)

OUI : 67

NON : 0

ABST : 0

DOMAINE DE LA FONTAINE
Compte rendu de l'AG du 21 novembre 2014

Motion Fibre Optique : Convention avec Orange pour câblage en fibre optique de notre résidence

Question : L'Assemblée Générale autorise-t-elle le Conseil Syndical à signer une convention avec Orange pour câbler en Fibre Optique le Domaine de la Fontaine, sachant que d'autres opérateurs pourront également utiliser cette installation et que chaque propriétaire peut décider ou non de garder son ancienne installation, d'y rajouter la Fibre Optique ou de la remplacer par la Fibre Optique.

OUI : 67

NON : 0

ABST : 0

Motion acceptée à l'unanimité

Note : Pendant l'AG, un exposé du projet de fibre optique à St-Nom a été fait par Madame CROLY, habitante de notre résidence demeurant rte de Ste Gemme et experte dans le domaine du déploiement de la fibre optique.

A noter que le déploiement de la fibre optique jusqu'à proximité de chaque maison sera entièrement à la charge d'Orange. Une boîte de connexion pour 300 abonnés environ devra être implantée sur la voie publique. Si Orange demandait à implanter une telle boîte sur le terrain de notre copropriété, le conseil Syndical serait consulté par Orange et pourrait refuser cette implantation si une nuisance visuelle était démontrée.

L'exposé détaillé de Madame Croly n'est pas repris dans ce compte-rendu, mais toute personne désirant avoir des précisions supplémentaires peut la contacter (mail carinacroly@yahoo.fr)

Motion Jaffré - Abattage d'un tilleul devant le 7 rue J. Laforgue

Question : L'assemblée Générale accepte-t-elle l'abattage d'un des 3 tilleuls situés devant le 7 rue Jules Laforgue, lot n°98 (l'arbre concerné est situé à gauche du lampadaire sur la photo jointe – modifiée le 28 oct 2014)

Motion retirée par M. Jaffré

Motion Lortat-Jacob – 19, rue St Mallarmé – Piscine privative

Question : L'assemblée Générale accepte-t-elle la construction d'une piscine privative non couverte de 8mx4m (profondeur moyenne 1.5m) dans le jardin du 19, rue St Mallarmé. ?

Motion retirée par M. Lortat-Jacob

DOMAINE DE LA FONTAINE
Compte rendu de l'AG du 21 novembre 2014

Motion Boutonnet – 10, allée Guillaume Apollinaire - Peinture des volets et porte d'entrée en gris (RAL 7037 ou 7042)

Question : L'assemblée Générale accepte-t-elle que les volets et porte d'entré du 10, allée Guillaume Apollinaire soient de couleur grise satinée (RAL 7037 ou 7042) ?

OUI : 58

NON : 7

BAILLEUL	HAUDIQUET	LACOMBE	SUGDEN
CLAUDE	HOUSSIN	PERRIER	

ABST : 2

JAEG PARIS

Motion acceptée

Note : Madame Tiercelin demande à ce que le choix pour la couleur RAL 7042 soit privilégié, dans un but d'uniformité avec la couleur de la motion Jalon. Monsieur Guinamard signale les 2 couleurs envisagées de la motion Boutonnet sont extrêmement proches, mais accepte de transmettre la remarque à M. Boutonnet.

Motion Jalon – 1, allée Guillaume Apollinaire - Peinture des volets et porte d'entrée en gris (RAL 7042)

Question : L'assemblée Générale accepte-t-elle que les volets et porte d'entré du 1, allée Guillaume Apollinaire soient de couleur grise satinée (RAL 7042) ?

OUI : 58

NON : 7

BAILLEUL	HAUDIQUET	LACOMBE	SUGDEN
CLAUDE	HOUSSIN	PERRIER	

ABST : 2

JAEG PARIS

Motion acceptée

Motion Moreau – 21, rue Colette - Peinture des volets et porte d'entrée en gris clair (RAL 7047)

Question : L'assemblée Générale accepte-t-elle que les volets et porte d'entré du 21, rue Colette soient de couleur gris clair (RAL 7047) ?

OUI : 56

NON : 6

BAILLEUL	HAUDIQUET	LACOMBE
----------	-----------	---------

DOMAINE DE LA FONTAINE
Compte rendu de l'AG du 21 novembre 2014

CLAUDE

HOUSSIN

SUGDEN

ABST : 5

CROLY-LABOURDETTE JAEG

PARIS

PERRIER

TIERCELIN

Motion acceptée

Fin de l'AG : 21h55

DOMAINE DE LA FONTAINE
Compte rendu de l'AG du 21 novembre 2014

Assemblée Générale du Domaine de la Fontaine : 21 nov 2014

Signatures du conseil syndical et du scrutateur

	Signatures
Michel MOREAU	
Catherine GONNEAU	
Maurice GUINAMARD	
Jacques HAUDEVILLE	
Henri PFAHL	
Marc PROVENCE	
Le scrutateur : Pierre DESVOTES	